



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 3 décembre 2024 à 19 h  
Centre récréatif de Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-  
Duplessis**

---

**PRÉSENCES :**

Madame la conseillère Virginie Journeau, Conseillère de la ville  
Madame la conseillère Lisa Christensen, Conseillère de la ville  
Madame la mairesse Caroline Bourgeois, Mairesse d'arrondissement  
Madame la conseillère Daphney Colin, Conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marie-Claude Baril, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, Conseiller de la ville  
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, Conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Valérie Gagnon, Directrice d'arrondissement  
Me Joseph Araj, Secrétaire d'arrondissement

\_\_\_\_\_

La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 19 h.

\_\_\_\_\_

**CA24 30 12 0333**

**ADOPTER - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 décembre 2024 tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

\_\_\_\_\_

**CA24 30 12 0334**

**APPROUVER - PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2024, à 19 h.

ADOPTÉ

10.03

\_\_\_\_\_

## MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE

Tout d'abord, la mairesse souhaite la bienvenue à tous et toutes.

Mme Bourgeois enchaîne sur la fin des festivités entourant le 350e de Pointe-aux-Trembles et remercie tous les bénévoles et ceux qui y ont participé. Les chiffres illuminés seront remis à Petite-Rivière-St-François pour leur 350<sup>e</sup> en 2025.

Mme la mairesse fait un suivi sur la sortie de la 2e édition du bulletin d'arrondissement *D'une rive à l'autre* et le succès de ce bulletin. Elle prend également un moment pour souligner la mémoire des femmes ayant perdues la vie dans l'attentat de la Polytechnique, il y a 35 ans.

En terminant, Mme la mairesse souhaite de joyeuses fêtes à tous et émet ses vœux de bonheur et santé.

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Une question sur la sécurité routière;
- Une question de gestion des déchets et une sous-question concernant le service communauto;
- Suivi du dossier des inondations;
- Une question sur la sécurité dans les parcs et une autre autour d'un bâtiment abandonné;
- Une question sur la disponibilité des logements dans le nouveau projet coin Notre-Dame et St-Jean-Baptiste;
- Une demande de remettre en question l'installation de nouveaux panneaux d'arrêts sur Elie-Beauregard;
- Une question sur la sécurité routière du boulevard Gouin.

---

## PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

**Madame la conseillère Marie-Claude Baril** commence en annonçant la tenue du Noël au Village du côté de Rivière-des-Prairies le 7 décembre prochain et du Marché de Noël de Pointe-aux-Trembles cette fin de semaine. Elle enchaîne en rappelant la campagne de sociofinancement pour encourager les commerçants et commerçantes de Pointe-aux-Trembles.

**Madame la conseillère Virginie Journeau** annonce le renouvellement du plan d'action de l'Eco Pointe-aux-Prairies qui sera voté ce soir en saluant la présence de la directrice de cet organisme. Elle fait, ensuite, un retour sur le Salon du livre et fait ses suggestions de lectures mensuelles. Elle enchaîne sur la tenue du Marché de Noël de Pointe-aux-Trembles les 7 et 8 décembre et annonce le retour de la zone active comprenant plusieurs activités hivernales. Elle termine en soulignant le plan directeur en accessibilité universelle.

**Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà** salue la présence de la direction et du personnel, des citoyens et deux anciens présidents de CRRDP, dont le fondateur. Il remercie également l'ARTM pour le remplacement de l'abribus sur Maurice-Duplessis et Rita-Levi-Montalcini et réitère son vœu pour un abribus aux abords de l'autoroute 25. Il remercie aussi l'administration pour le bocce au Centre récréatif de Rivière-des-Prairies. Il souhaite également un bon anniversaire pour le 350e de Pointe-aux-Trembles et souhaite de joyeuses fêtes à tous.

**Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine** invite les citoyens à participer aux diverses activités offertes. Quant au service info-neige pour l'état du déneigement, elle rappelle que les interdictions de stationnement sont levées depuis le 1er décembre, mais sujet au déneigement. Elle mentionne qu'il est possible de signaler au 311 toute situation de déneigement. Elle enchaîne en invitant les citoyens à s'abonner aux avis-alertes pour toute urgence. Elle salue la présence de deux anciens présidents de CRRDP, dont le fondateur et termine en souhaitant de joyeuses fêtes.

**Madame la conseillère Daphney Colin** souligne la Grande collecte de denrées et Grande Guignolée en mentionnant comment seront distribués les denrées et invite les gens à donner généreusement. Elle souligne également le lancement de la programmation culturelle hiver-printemps 2025 qui aura lieu en janvier prochain. Elle termine en souhaitant de joyeuses fêtes.

**Madame la conseillère Lisa Christensen** annonce la fin des travaux à l'aréna René-Masson en décrivant les améliorations apportées. Elle enchaîne en saluant la nomination de Mme Geneviève Perreault au CCU. Elle annonce la tenue du premier marché de Noël de Rivière-des-Prairies au Chalet

du Parc Armand-Bombardier, le 15 décembre prochain. Elle termine sur un appel à tous de donner généreusement, car les besoins sont grands et en souhaitant à tous de joyeuses fêtes.

---

## DÉPÔT DES DOCUMENTS

Monsieur Normand Montminy a déposé une lettre de dénonciation concernant les problèmes de sécurité routière.

Un formulaire de demande de consentement municipal a été déposée par monsieur Giovanni Rapanà concernant l'installation d'un abribus.

---

### CA24 30 12 0335

**APPROUVER - PRÉSENTATION - DEMANDE - RECONDUCTION - AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE - PROGRAMME - SOUTIEN - CRÉATION - CONSOLIDATION - ESPACES JEUNESSE MONTRÉALAIS 2022-2026 - VOLET - ANIMATION ET INTERVENTION AU PÔLE RENÉ-MASSON - AUTORISER - KARYNE ST-PIERRE - DIRECTRICE DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL - CONCLURE - ENTENTE - MINISTÈRE - MANDATER - ASSURER - RESPECT - CONDITONS**

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'approuver la présentation de la demande de reconduction de l'aide financière au ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour les volets "Animation et intervention au pôle René-Masson" et "Activités consultatives jeunesse"

D'autoriser Mme Karyne St-Pierre, directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à conclure une entente avec le ministère et la mandater pour s'assurer du respect de toutes les conditions de cette entente.

ADOPTÉ

12.01 1242971008

---

### CA24 30 12 0336

**OCTROYER - DEUX - CONTRATS - BALAI LE PERMANENT INC. - GROUPE VILLENEUVE INC. - LOCATION - BALAIS DE RUE - CAMION-CITERNE - AVEC OPÉRATEUR - ANNÉES 2025-2026 - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 24-20691 (7 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer deux contrats soit un contrat à l'entreprise Balai le Permanent inc., au montant de 528 066,38 \$, et un contrat à l'entreprise Groupe Villeneuve inc., au montant de 117 343,49 \$, pour un montant total de 645 409,87 \$ pour la location de balais de rue et camion-citerne avec opérateurs, pour les années 2025 et 2026. Appel d'offres public numéro 24-20691 (7 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 645 409,87 \$ taxes incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De procéder à une évaluation de rendement de l'entreprise Balai le Permanent inc. et Groupe Villeneuve inc.

ADOPTÉ

20.01 1248151006

---

**CA24 30 12 0337**

**OCTROYER - LES ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC. - CONTRAT - RÉAMÉNAGEMENT - AIRE DE JEUX - 2-5 ANS - PARC - PASQUALE-GATTUSO - AUTORISER - DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO PARC24-32 (7 SOUMISSIONNAIRES)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer au plus bas soumissionnaire, soit à Les Entreprises Daniel Robert inc., un contrat pour le réaménagement de l'aire de jeux 2-5 ans au parc Pasquale-Gattuso, au prix de sa soumission, soit au montant de 145 783,70 \$, taxes incluses. Appel d'offres public numéro PARC24-32 (7 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 183 558,03 \$ taxes, contingences et incidences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De ne pas procéder à une évaluation de rendement.

ADOPTÉ

20.02 1249366035

---

**CA24 30 12 0338**

**OCTROYER - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - ABC RÉCRÉATION QUÉBEC INC. - FOURNITURE - INSTALLATION - MODULE DE JEUX - 2-5 ANS - PARC - PASQUALE-GATTUSO - AUTORISER - DÉPENSE - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ NUMÉRO PARC24-31 (1 OFFRE DE SERVICE)**

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat de gré à gré à l'entreprise ABC Récréation Québec inc. pour la fourniture et l'installation du module de jeux 2-5 ans au parc Pasquale-Gattuso, au montant de 111 779,68 \$, taxes incluses. Contrat de gré à gré numéro PARC24-31 (1 offre de service);

D'autoriser une dépense de 117 368,66 \$ taxes et contingences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De ne pas procéder à une évaluation de rendement de l'entreprise.

ADOPTÉ

20.03 1249366036

---

**CA24 30 12 0339**

**RECONDUIRE - CONTRAT - LES CONSTRUCTIONS ARGOZY INC. - AUTORISER - DÉPENSE - TRAVAUX - INSTALLATION - ENLÈVEMENT - RÉPARATIONS - QUAIS FLOTTANTS - DIVERS - PARCS - RIVERAINS - FLEUVE ST-LAURENT - RIVIÈRE DES PRAIRIES - ANNÉE 2025 - POSSIBILITÉ - PROLONGATION - DOUZE MOIS - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO PARC23-55**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

De reconduire le contrat à l'entreprise Les constructions Argozy inc., pour un montant de 66 332,91 \$, taxes incluses, pour des travaux d'installation, d'enlèvement et de réparations de quais flottants dans divers parcs riverains au fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies pour l'année 2025, pour une période d'un an, soit jusqu'en décembre 2025 avec la possibilité d'une prolongation du contrat de douze mois. Appel d'offres public numéro PARC23-55;

D'autoriser une dépense de 72 966,20 \$, taxes et contingences incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

De ne pas procéder à une évaluation de rendement de l'entreprise Les constructions Argozy inc.

ADOPTÉ

20.04 1245298026

---

#### **CA24 30 12 0340**

**OCTROYER - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - ÉCO DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES - RÉALISATION - PLAN D'ACTION - 2025-2026 - PROGRAMME ÉCOQUARTIER - GARDE - POULES PONDEUSES - AUTORISER - VIREMENTS DE CRÉDITS - APPROUVER - CONVENTION - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ NUMÉRO PARC.SP24-14 (1 OFFRE DE SERVICE)**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat de gré à gré à l'organisme l'Éco de la Pointe-aux-Prairies, pour la réalisation du Plan d'action 2025-2026 du programme Écoquartier, au montant de 499 244,58 \$, taxes incluses. Contrat de gré à gré numéro PARC.SP24-14 (1 offre de service);

D'autoriser une dépense de 499 244,58 \$ taxes incluses et comprenant 10 528,64 \$ pour poursuivre le projet pilote pour la garde de poules pondeuses, à cet effet;

D'approuver la convention, établissant les modalités et conditions de versement de ce contrat de gré à gré;

D'autoriser les virements de crédits;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.05 1245298025

---

#### **CA24 30 12 0341**

**OCTROYER - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES - GESTION - OCCUPATION - CHALET - PARC - ARMAND-BOMBARDIER - AUTORISER - DÉPENSE - APPROUVER - CONVENTION - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ NUMÉRO DCSLDS24-14 (1 OFFRE DE SERVICE)**

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat de gré à gré à l'organisme Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles, pour la gestion de l'occupation du chalet du Parc Armand-Bombardier, au montant de 67 702,57 \$, taxes incluses. Contrat de gré à gré numéro DCSLDS24-14 (1 offre de service);

D'autoriser une dépense de 67 702,57 \$ taxes incluses, à cet effet;

D'approuver la convention, établissant les modalités et conditions de versement de ce contrat de gré à gré;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.06 1245696001

---

**CA24 30 12 0342**

**OCTROYER - CINQ - CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - ORGANISMES - FOND LOCAL - PRÉVENTION - DÉLINQUANCE - JEUNESSE - ANNÉE 2025 - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES - CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE - MAISON DES JEUNES DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - CENTRE DE LEADERSHIP POUR LA JEUNESSE DON BOSCO - ÉQUIPE RDP - APPROUVER - CONVENTIONS**

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'octroyer cinq contributions financières totalisant la somme de 91 800 \$ aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du Fonds local en prévention de la délinquance jeunesse pour l'année 2025;

<b>Organismes</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant</b>
Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles	Projet concerté de mobilisation de lutte à la délinquance jeunesse	51 000 \$
Centre de promotion communautaire le Phare	Jeunes en action	10 200 \$
Maison des jeunes de Rivière-des-Prairies	Prévention de la délinquance MDJ-RDP	10 200 \$
Centre de leadership pour la jeunesse Don Bosco	Programmation multimédia et social de prévention et d'intervention pour notre communauté de jeunes	10 200 \$
Équipe RDP	Prévention de la délinquance et de la criminalité jeunesse dans le quartier Rivière-des-Prairies	10 200 \$

D'approuver les cinq conventions, établissant les modalités et conditions de versement de ces contributions financières;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.07 1242971006

---

**CA24 30 12 0343**

**OCTROYER - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES - RÉALISATION - PROJET - FOND LOCAL ACTION CITOYENNE ET COMMUNAUTAIRE EN SÉCURITÉ URBAINE RDP-PAT 2025 - APPROUVER - CONVENTION**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 212 376 \$ à la Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles pour la réalisation du projet dans le cadre du fond local Action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine RDP-PAT, pour l'année 2025;

D'approuver la convention, établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution financière;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.08 1242971007

---

**CA24 30 12 0344**

**OCTROYER - SEPT - CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - ORGANISMES - SOUTIEN - MISSION - 1ER JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025 - CENTRE DE LEADERSHIP POUR LA JEUNESSE DON BOSCO - CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE - CLUB GYMNACENTRE - CLUB DE PATINAGE DE VITESSE DE PAT - EQUIPE RDP - LOISIRS COMMUNAUTAIRE RELAIS DU BOUT - MAISON DES JEUNES RDP - APPROUVER - CONVENTIONS**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'octroyer sept contributions financières totalisant 375 961 \$ aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du soutien à la mission:

<b>ORGANISME</b>	<b>PÉRIODE</b>	<b>MONTANT</b>
Centre de leadership pour la jeunesse Don Bosco	1er janvier 2025 au 31 décembre 2025	67 428 \$
Centre de promotion communautaire Le Phare	1er janvier 2025 au 31 décembre 2025	21 498 \$
Club Gymnacentre	1er janvier 2025 au 31 décembre 2025	22 412 \$
Club patinage de vitesse de PAT	1er janvier 2025 au 31 décembre 2025	15 521 \$
Équipe RDP	1er janvier 2025 au 31 décembre 2025	98 838 \$
Loisirs communautaires Relais du Bout	1er janvier 2025 au 31 décembre 2025	64 268 \$
Maison des jeunes de RDP	1er janvier 2025 au 31 décembre 2025	85 996 \$

D'approuver les sept conventions, établissant les modalités et conditions de versement de ces contributions financières;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.09 1244561008

---

**CA24 30 12 0345**

**OCTROYER - DEUX - CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - ORGANISMES - PROJET - INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE - JEUNES - 1ER NOVEMBRE 2024 AU 30 AVRIL 2025 - CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - PROGRAMME D'INFORMATION SUR LE TRAVAIL ET LA RECHERCHE D'EMPLOI DE MONTRÉAL (PITREM) - APPROUVER - CONVENTIONS**

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer deux contributions financières totalisant la somme de 10 000 \$, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre de projet d'insertion socio-professionnelle auprès des jeunes:

Organisme	Projet / Période	Montant
Carrefour jeunesse-emploi Rivière-des-Prairies	Brigade Neige RDP / 1er novembre 2024 au 30 avril 2025	5 000 \$
PITREM/Carrefour jeunesse-emploi Pointe-aux-Trembles Montréal-Est	Brigade Neige PAT / 1er novembre 2024 au 30 avril 2025	5 000 \$

D'approuver les deux conventions, établissant les modalités et conditions de versement de ces contributions financières;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.10 1245575001

---

**CA24 30 12 0346**

**APPROUVER - CONVENTION - PRÊT D'IMMEUBLE - CINQ ANS - TERMINANT - 31 DÉCEMBRE 2029 - OPTION - RENOUVELLEMENT - CINQ ANS - TERMINANT - 31 DÉCEMBRE 2034 - OCTROYER - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ RESSOURCES LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES - SOUTIEN - MISSION - ANNÉE 2025 - APPROUVER - CONVENTION**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'approuver la convention de prêt d'immeuble pour une durée de cinq ans pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029 avec option de renouvellement d'une durée de cinq ans se terminant le 31 décembre 2034;

D'octroyer une contribution financière de 733 852 \$ à Société Ressources Loisirs de Pointe-aux-Trembles pour le soutien à la mission pour l'année 2025;

D'approuver les conventions, établissant les modalités et conditions de versement de la convention de prêt d'immeuble ainsi que la contribution financière;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.11 1244561007

---

**CA24 30 12 0347**

**ACCUSER - RÉCEPTION - RAPPORTS - DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - EN MATIÈRE - RESSOURCES HUMAINES - OCTOBRE - 2024 - EN MATIÈRE - RESSOURCES FINANCIÈRES - 28 SEPTEMBRE AU 25 OCTOBRE 2024 - DÉPÔT - VIREMENTS DE CRÉDITS - ACTIVITÉS - OCTOBRE - 2024 - DÉPÔT - LISTE DES TRANSACTIONS - SANS BON DE COMMANDE - EFFECTUÉES - OCTOBRE - 2024**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en matière de ressources humaines pour la période du mois d'octobre 2024 et en matière de ressources financières pour la période du 28 septembre au 25 octobre 2024.

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités pour la période du mois d'octobre 2024 et dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois d'octobre 2024.

ADOPTÉ

30.01 1247960010

---

**CA24 30 12 0348**

**DÉPÔT - PROCÈS-VERBAUX - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - SÉANCES RÉGULIÈRES - 6 SEPTEMBRE 2024 - 11 OCTOBRE 2024**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

De prendre acte des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour les séances régulières du 6 septembre 2024 et du 11 octobre 2024.

ADOPTÉ

30.02

---

**CA24 30 12 0349**

**RATIFIÉ - DÉPENSE - FRAIS - PARTICIPATION - UN.E - ÉLU.E - DÎNER-CONFÉRENCE - MADAME CHANTAL ROULEAU - MINISTRE RESPONSABLE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE, DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'EST DE MONTRÉAL - 18 NOVEMBRE 2024**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 132,22 \$, taxes incluses pour des frais relatifs à la participation d'un.e élu.e au dîner-conférence avec madame Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, qui a eu lieu le 18 novembre 2024.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

30.03 1244860014

---

**CA24 30 12 0350**

**RATIFIÉ - DÉPENSE - FRAIS - PARTICIPATION - UN.E - ÉLU.E - DÎNER-CONFÉRENCE - MADAME CHRISTINE FRÉCHETTE - MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION, ET DE L'ÉNERGIE, MINISTRE RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL ET MINISTRE**

**RESPONSABLE DE LA MÉTROPOLE ET DE LA RÉGION DE MONTRÉAL, CHAMBRE DE COMMERCE DE L'EST DE MONTRÉAL - 2 DÉCEMBRE 2024**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 143,72 \$ taxes incluses, pour des frais relatifs à la participation d'un.e élu.e au dîner-conférence avec madame Christine Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation, et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, qui a eu lieu le 2 décembre 2024.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

30.04 1244860015

---

**CA24 30 12 0351**

**RATIFIER - AUTORISATION - DÉPÔT - SUBVENTION - FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC - AUTORISER - SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT - SIGNER - DOCUMENTS - ADMINISTRATIFS - SUBVENTION**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

De ratifier l'autorisation du dépôt de la subvention de la Fondation de la Faune du Québec pour des activités de contrôle de plantes exotiques envahissantes.

D'autoriser le secrétaire d'arrondissement à signer tous les documents administratifs relatifs à ladite subvention.

ADOPTÉ

30.05 1245298024

---

**CA24 30 12 0352**

**APPROUVER - LISTE - PROJETS - À INSCRIRE - BULLETIN - VOTE - CITOYEN - 3E EDITION - BUDGET - PARTICIPATIF - MONTRÉAL - SUSCEPTIBLES - MIS EN OEUVRE - TERRITOIRE - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - CONFIRMER - ENGAGEMENT - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT - RÉALISER - CEUX - RELÈVENT - EN TOUT OU EN PARTIE - COMPÉTENCE - DÉSIGNÉS - LAURÉATS - ISSUE - VOTE - SOUS RÉSERVE - DISPONIBILITÉ - CRÉDITS**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'approuver la liste des projets à inscrire sur le bulletin de vote citoyen de la 3<sup>e</sup> édition du budget participatif de Montréal susceptibles d'être mis en œuvre sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles :

- Projet 1 : Basket à toit
- Projet 2 : Patiner et jouer à l'abri des intempéries à Pointe-aux-Trembles

- Projet 3 : On est là : bancs d'échange et murales collectives
- Projet 4 : Accès AQUA
- Projet 5 : Les fesses au chaud! Installation de toilettes accessibles dans les lieux publics
- Projet 6 : Prochaine station: abris-vélos! Installation de supports à vélo sécurisés

De confirmer l'engagement du conseil d'arrondissement à réaliser les projets qui relèvent, en tout ou en partie, de sa compétence et qui seront désignés lauréats à l'issue du vote citoyen, sous réserve de la disponibilité des crédits;

D'assumer les dépenses de fonctionnement qui pourraient en découler.

ADOPTÉ

30.06 1241227009

---

#### CA24 30 12 0353

**OCTROYER - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISMES - CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE MONTRÉAL-EST NO. 2759 - CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE INC. - CENTRE D'ENTRAIDE AUX FAMILLES CEAF - ÉQUIPE RDP - CENTRE DE LA FAMILLE HAÏTIENNE ET INTERCULTURELLE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL - CONFÉRENCE STE-MARIA-GORETTI - COMMANDITE - ORGANISMES - ACTION SECOURS VIE D'ESPOIR - ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE POINTE-AUX-TREMBLES (AHMPAT) - SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES - SECTION EST DE MONTRÉAL - ORGANISATIONS - ACTIVITÉS**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière aux organismes suivants, pour l'organisation de leurs activités:

- 500 \$ aux Chevaliers de Colomb du Conseil de Montréal-Est No. 2759, pour l'organisation de leur 90e anniversaire de fondation, qui aura lieu le 22 mars 2025;
- 3 000 \$ au Centre de promotion communautaire Le Phare inc., pour la distribution de denrées alimentaires à des ménages à faibles revenus;
- 1 000 \$ au Centre d'entraide aux familles CEAF, pour la distribution de paniers de Noël de 2024;
- 1 000 \$ à Équipe RDP, pour la distribution de paniers de Noël de 2024;
- 1 000 \$ au Centre de la famille haïtienne et interculturel de Rivière-des-Prairies, pour la distribution de paniers de Noël de 2024;
- 750 \$ à la Société de Saint-Vincent de Paul - Conférence Ste-Maria-Goretti pour le dépannage alimentaire dans le bout de l'Île de la 67e Avenue à la 100e Avenue.

D'octroyer une commandite aux organismes suivants, pour l'organisation de leurs activités:

- 5 000 \$ à Action secours, vie d'espoir pour l'organisation de la Guignolée 2024;
- 1 000 \$ à l'Association du hockey mineur de Pointe-aux-Trembles (AHMPAT), pour l'organisation de leur tournoi en 2025;
- 500 \$ à la Société canadienne de la sclérose en plaques - Section est de Montréal, pour l'organisation de leurs activités et événements en 2025.

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

30.07 1249907011

---

#### CA24 30 12 0354

**ACCEPTER - SERVICES PROFESSIONNELS - OFFERTS - SERVICE DE LA CULTURE - PRISE EN CHARGE - PROCESSUS - ACQUISITION - NOUVELLES - OEUVRES - ART PUBLIC - COLLECTION MUNICIPALE - ARTICLE 85 - CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, MÉTROPOLE DU QUÉBEC (RLRQ., C. C-11.4) - PÉRIODE - TROIS ANS - TERMINANT - 16 SEPTEMBRE 2027 - (RÉF. RÉSOLUTION CM24 1027)**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'accepter les services professionnels offerts du Service de la culture pour la prise en charge du processus d'acquisition des nouvelles oeuvres d'art public de la Collection municipale conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ., c. C-11.4), et ce, pour une période de trois ans se terminant le 16 septembre 2027 (réf. résolution CM24 1027).

ADOPTÉ

30.08 1243704001

---

#### **CA24 30 12 0355**

##### **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA22-E190-1**

Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère de la ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter pour adoption le règlement d'emprunt numéro RCA22-E190-1 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 7 870 000 \$ pour le programme de protection des bâtiments (RCA22-E190) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 25 318 000 \$ ».

40.01 1247960026

---

#### **CA24 30 12 0356**

##### **ADOPTION - PROJET - RÈGLEMENT EMPRUNT NUMÉRO RCA22-E190-1 - RÈGLEMENT - MODIFIANT - RÈGLEMENT - AUTORISANT - EMPRUNT - PROGRAMME - PROTECTION - BÂTIMENTS (RCA22-E190) - AUGMENTER - MONTANT - EMPRUNT**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'adopter le projet de règlement d'emprunt numéro RCA22-E190-1 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 7 870 000 \$ pour le programme de protection des bâtiments (RCA22-E190) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 25 318 000 \$ ».

ADOPTÉ

40.02 1247960026

---

#### **CA24 30 12 0357**

##### **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA22-E193-1**

Madame la conseillère Virginie Journeau, conseillère de la ville donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou fera présenter pour adoption le règlement d'emprunt numéro RCA22-E193-1 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 11 300 000 \$ afin de financer les travaux prévus au programme de réfection routière (RCA22-E193) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 20 429 000 \$ ».

40.03 1247960025

---

**CA24 30 12 0358**

**ADOPTION - PROJET - RÈGLEMENT EMPRUNT NUMÉRO RCA22-E193-1 - RÈGLEMENT - MODIFIANT - RÈGLEMENT - AUTORISANT - EMPRUNT - FINANCER - TRAVAUX - PRÉVUS - RPROGRAMME - RÉFECTION - ROUTIÈRE (RCA22-E193) - AUGMENTER - MONTANT - EMPRUNT**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro RCA22-E193-1 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 11 300 000 \$ afin de financer les travaux prévus au programme de réfection routière (RCA22-E193) afin d'augmenter le montant de l'emprunt à 20 429 000 \$ ».

ADOPTÉ

40.04 1247960025

---

**CA24 30 12 0359**

**ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA24-30124**

CONSIDÉRANT l'article 145 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ c. C-11.4);

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné à la séance du 5 novembre 2024 et le dépôt du projet de règlement à cette même séance;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir reçu le présent projet de règlement préalablement à la séance et en avoir pris connaissance;

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA24-30124 intitulé : « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2025) ».

ADOPTÉ

40.05 1244860011

---

**CA24 30 12 0360**

**ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA24-30125**

VU l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

VU la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1);

VU l'avis de motion du présent règlement donné à la séance du conseil d'arrondissement du 5 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et déclarent renoncer à sa lecture;

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA24-30125 intitulé : « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2025) » pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.06 1247960022

---

**CA24 30 12 0361**

**DEROGATION MINEURE - 13608, RUE BELLERIVE**

La mairesse d'arrondissement, madame Caroline Bourgeois, invite les personnes présentes à formuler toute question ou commentaire relativement à cette demande de dérogation mineure. Aucune personne ne manifeste l'intervention d'intervenir.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable et unanime du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance régulière du 8 novembre 2024;

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'approuver la demande de dérogation mineure quant à l'article 134 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel qu'amendé), relativement à l'empiètement d'un abri d'automobile dans la marge latérale prescrite pour le bâtiment résidentiel situé au 13608, rue Bellerive, sur le lot numéro 1 155 504 du cadastre du Québec, afin de :

- Permettre un empiètement de 1,4m dans la marge latérale minimale de 1,5m pour l'implantation de l'abri d'automobile (Règlement de zonage, article 134).

Le tout, tel qu'illustré sur les plans préparés par madame Geneviève Robert, technologue, en date de septembre 2024 et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques le 8 novembre 2024.

Le tout relativement à la demande de dérogation mineure numéro 3003450715.

ADOPTÉ

40.07 1245909009

---

**CA24 30 12 0362**

**PIIA - 15 800, RUE SHERBROOKE EST**

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 8 novembre 2024,

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009, tel qu'amendé), visant la construction de l'édicule B du projet Milebrook 1 projeté au 15 800, rue Sherbrooke Est, sur le lot numéro 6 654 838.

D'approuver les perspectives déposées et estampillées par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 2 février 2024.

D'approuver le plan projet d'implantation préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Vital Roy, en date du 7 novembre 2024, minute 58853.

Les matériaux et les couleurs retenus sont les suivants :

Matériau	Élément architectural	Couleur, modèle et compagnie
Brique de béton	Façades	Noir onyx et blanc polaire, Doreset PRP, Brampton brick
Aluminium	Façades	Miel exotique d'Acadie, Aluplank, Promark
Aluminium	Soffite et solin	Gris
Aluminium et PVC	Portes et fenêtres	Gris
Aluminium et verre	Garde-corps	Gris

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

NB : L'aménagement de terrain fera l'objet d'une demande d'approbation ultérieure.

Les membres du CCU sont favorables à cette demande pour les raisons suivantes :

- Le bâtiment projeté présente une apparence architecturale soignée et de qualité;
- 20 % de la superficie de la toiture de l'édifice sera végétalisée;
- Le projet respecte les conditions et les critères prévus au PP-149.

ADOPTÉ

40.08 1245270006

#### CA24 30 12 0363

### APPROUVER - PROGRAMMATION AMENDÉE - ÉVÉNEMENTS PUBLICS - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - ANNÉE - 2024 - ÉDICTION - ORDONNANCES - AUTORISATION - OCCUPATION - DOMAINE PUBLIC

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'approuver la programmation amendée des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour l'année 2024.

D'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles - Année 2024 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 tel que modifié, article 3, alinéa 8), l'ordonnance numéro **OCA24-(C-4.1)-002-G** jointe à la présente, permettant la fermeture de rues selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles - Année 2024 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les nuisances (RCA22-30105, article 51), l'ordonnance numéro **OCA24-(RCA22-30105)-001-G** jointe à la présente, permettant le bruit d'appareils sonores diffusé à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles - Année 2024 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1 tel que modifié, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro **OCA24-(P-1)-001-G** jointe à la présente, permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non, ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles - Année 2024 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement de zonage de l'arrondissement (RCA09-Z01 tel que modifié, article

315), l'ordonnance numéro **OCA24-(RCA09-Z01)-001-G** jointe à la présente, permettant l'installation d'affichage selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles - Année 2024 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les parcs (R.R.V.M., chapitre P-3 tel que modifié), l'ordonnance numéro **OCA24-(P-3)-001-G** jointe à la présente, permettant, exceptionnellement, l'occupation d'un parc en dehors des heures d'ouverture, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles - Année 2024 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'autoriser la directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ou son représentant à signer le permis "Autorisation de présentation d'un événement sur le domaine public".

ADOPTÉ

40.09 1246585009

---

**CA24 30 12 0364**

**ÉDICTER - ORDONNANCE NUMÉRO OCA24-(RCA09-Z01)-005 - AUTORISANT - AFFICHAGE - PANNEAUX PUBLICITAIRES - CERTAINS - SITES - ARRONDISSEMENT**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'édicter, l'ordonnance numéro OCA24-(RCA09-Z01)-005, afin d'autoriser l'affichage d'enseignes et des panneaux publicitaires, incluant à des fins publiques, culturelles, touristiques et sociocommunautaires, sur certains sites dans l'arrondissement.

Cette ordonnance entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

40.10 1246239001

---

**CA24 30 12 0365**

**NOMINER - MEMBRE - SIÉGEANT - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

De nommer, Madame Geneviève Perreault, citoyenne de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour une période de deux ans, à compter du 4 décembre 2024 jusqu'au 3 décembre 2026, dans le cadre du remplacement d'un membre.

ADOPTÉ

51.01 1243971004

---

**CA24 30 12 0366**

**DÉPÔT - DÉCLARATION - INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES - CONSEILLÈRES D'ARRONDISSEMENT**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des conseillères d'arrondissement de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, soit, madame Nathalie Pierre-Antoine, madame Daphney Colin, ainsi que madame Marie-Claude Baril.

ADOPTÉ

60.01 1244860013

---

**CA24 30 12 0367**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 21,

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

---

---

Me Joseph Araj  
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

Caroline Bourgeois  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue 4 février 2025.

---

Caroline Bourgeois  
Mairesse d'arrondissement

---

Me Joseph Araj  
Secrétaire d'arrondissement